



Le 19 février 2022

Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

COMMISSION « PATRIMOINE-SECURITE »

Compte-rendu de la réunion du 15 février 2022

Présents : Mmes Candice BARJAT, Catherine BULOT, Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Delphine LENIN, Mélissa TAVERNIER.

MM. Jean BULOT, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Jean-Pierre CLEMENT, Eric FOURNIER, Florent LENIN, Sylvain MERCIER.

Excusés : Mme Dorothee DELARUE, M. Sébastien DEJONGHE

ORDRE DU JOUR : Devenir de la Ruralithèque - Sécurité routière - Commission d'Appel d'Offre Travaux « Voirie » à prévoir en 2022 - Questions diverses

RURALITHEQUE Une offre d'achat a été reçue en Mairie de la part d'un habitant pour 45 000€ avec un engagement de conserver le clocheton, l'horloge et les sonneries.

- ❖ Comme le veut la procédure dans ce cas de figure, une expertise contradictoire a été réalisée par les services du trésor public. Cette expertise valide le niveau de cette offre.
- ❖ Les membres de la commission se sont exprimés majoritairement contre le principe de vente de ce patrimoine communal.
- ❖ En contrepartie il convient de déterminer son utilisation future (maison des associations, espace dédié aux jeunes, salles de réunions ...). Une conversion en logement semble très compliquée à mettre en œuvre.
- ❖ Les aspects « stationnement », circulation piétonne et accès PMR doivent être étudiés avec les réflexions en cours sur la sécurité routière dans Epagny.
- ❖ Le recours aux conseils d'un professionnel (Architecte, CAUE) est acté.
- ❖ Une visite des lieux est prévue le samedi 26 février à 10h00.
- ❖ Le conseil municipal sera amené à se prononcer lors de sa prochaine réunion.

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville

9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY

Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr



Le 19 février 2022

Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

SECURITE ROUTIERE Une synthèse des réflexions du groupe de travail dédié à ce sujet ainsi que les propositions des techniciens du Conseil Départemental est faite devant l'ensemble de la commission. Un rappel, nous travaillons sur une route départementale et devons donc obtenir l'accord du Conseil Départemental pour tout aménagement. En contrepartie, des financements seront possibles. La qualité du travail préparatoire de la commission a été souligné par les services du Conseil Départemental.

- ❖ Le principe des stationnements matérialisés sur la chaussée est acté ainsi que les écluses d'entrée de village. Le nombre des emplacements de stationnement sera à définir en fonction des besoins des riverains et des distances nécessaires pour les croisements. Il faudra prendre en compte les largeurs de voie à respecter pour la circulation des poids lourds et engins agricoles. Une priorisation sera à effectuer.
- ❖ Les propositions d'aménagement faites par le Conseil Départemental concernent :
 - la place de la mare à Chaussoy (sécurisation et stationnements) ;
 - la sécurisation du carrefour de la rue de l'Eglise et la rue d'Enfer ;
 - la sécurisation (auto et piétons) du carrefour de la rue de la Carrière et de la rue Blanchard ;
 - un aménagement plus conséquent de la rue de la Faloise depuis la sortie « sud » visant à ralentir la circulation des véhicules descendants et à sécuriser les abords de la ruralithèque ;
- ❖ L'hypothèse de l'aménagement de la départementale entre Chaussoy et Epagny en « chaudiou » est évoquée. Cet aménagement permettrait de créer une liaison douce entre les villages surtout à l'approche de la salle des sports. Un dossier plus complet sera demandé.
- ❖ L'étape suivante est le recrutement d'un bureau d'étude en lien avec la CCALN pour valider le projet, le chiffrer et le phaser.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES Vu le chiffrage des travaux prévus en 2022, il convient de constituer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui sera chargée de rédiger un cahier des charges permettant aux entreprises de présenter des devis sur les travaux à réaliser. Cette commission devra ensuite analyser les offres et retenir les entreprises les « mieux-disantes ». Le conseil municipal devra désigner 3 titulaires et 3 suppléants. En même temps le conseil municipal désignera le représentant de la commune aux Commissions d'Appel d'Offres de la CCALN.

TRAVAUX VOIRIE 2022 : En vue de la préparation du budget 2022, les membres de la commission sont appelés à faire remonter les travaux de voirie à prévoir. Sont évoqués :

- ❖ Un affaissement de chaussée et de trottoir place de la mare ;
- ❖ Evacuation des eaux pluviales à la sortie de Chaussoy vers Epagny, idem vers Hallivillers ;
- ❖ Evacuation des eaux pluviales rue du château (place de la mare) ;
- ❖ Série de trottoirs à terminer (rue de l'Eglise, chemin du Tour de ville, rue du Fort, rue des Vergers) ;
- ❖ ...

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville

9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY

Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr





Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 19 février 2022

**CHAUCIDOU,
MODE D'EMPLOI**

SOMME
LE DÉPARTEMENT

PARTAGEONS LA ROUTE

- ▶ **Je circule sur la voie centrale**
- ▶ **Je me déporte en cas de croisement**
- ▶ **Cyclistes et piétons prioritaires**

somme
LE DÉPARTEMENT

www.somme.fr/chaucidou

Crédit : S. LEBLANC - SOMME DÉPARTEMENT

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville
9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY
Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr